

Van: Newsletter SETCa <email@setca.cccampaigns.net>
Verzonden: woensdag 15 januari 2014 11:16
Aan: Veerle Solia
Onderwerp: Les bonnes intentions ne suffisent pas - Quoi de neuf en 2014 ? - Jours fériés

15/01/2014 - Afficher le message - Modifier mes informations - Me désabonner - Taal veranderen



M'affilier ✓

Ma régionale 🇧🇪

www.setca.org 🏠

Facebook f

Twitter 🐦

Les bonnes intentions ne suffisent pas

Le début d'une nouvelle année est le moment par excellence pour prendre de bonnes résolutions et anticiper les événements à venir. Et comme cette année nous réserve des élections européennes, législatives et régionales, les promesses politiques ne manquent pas. Mais que signifie concrètement cette année pour les travailleurs ?

- Lire l'article complet
- 📌 Partager l'article sur Facebook
- 📌 Partager l'article sur Twitter



Quoi de neuf en 2014 ?

Qui dit début d'année, dit également entrée en vigueur de toutes sortes de nouvelles règles. Et c'est bien sûr le cas en 2014. Un certain nombre de choses changent pour les personnes licenciées. Les jeunes travailleurs, de même que les travailleurs âgés ont aussi intérêt à garder un certain nombre de choses à l'esprit. Petit aperçu de ces changements.

- Lire l'article complet
- 📌 Partager l'article sur Facebook
- 📌 Partager l'article sur Twitter



Négociations sectorielles : quelle situation dans votre secteur ?

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales négocient avec les représentants des employeurs afin de parvenir à des accords sectoriels qui maintiennent et étendent les conditions de travail et de rémunération des travailleurs. Si des accords sectoriels ont pu être conclus dans de nombreuses commissions paritaires, dans d'autres, les discussions sont toujours en cours... Nous faisons le



tour de la question !

- Lire l'article complet
- 📌 Partager l'article sur Facebook
- Partager l'article sur Twitter

Jours fériés 2014: à vos agendas !

Quel jour de la semaine tombera votre anniversaire cette année? A cette question, nous vous laisserons le soin de répondre. Par contre, le SETCa vous dit tout sur les congés de l'an neuf.

- Lire l'article complet
- 📌 Partager l'article sur Facebook
- Partager l'article sur Twitter



Lire aussi...

- **Le SETCa vous informe concernant les changements liés au statut ouvrier / employé**
 - Lire l'article complet
 - 📌 Partager l'article sur Facebook
 - Partager l'article sur Twitter
- **En bref**
 - Lire l'article complet
 - 📌 Partager l'article sur Facebook
 - Partager l'article sur Twitter



Envoyé à veerle.solia@amsab.be
Disclaimer